



DECLARATION LIMINAIRE FSU au CSA du 4 mars 2025

Monsieur le Directeur de l'académie, je vous souhaite, au nom de la FSU Paris, la bienvenue dans notre académie.

Nous sommes réuni-es aujourd'hui au sujet de la Carte scolaire du premier degré, mais il y a tout de même d'autres sujets à aborder dans notre déclaration liminaire.

Malgré le recul du gouvernement obtenu par la journée de grève massive du 5 décembre sur les deux jours de carence, le gel du point d'indice et le passage à 90% de la rémunération demeurent et constituent une perte de revenu plus grave encore. Les personnels sont désormais sanctionnés pour maladie. En pleine crise d'attractivité des métiers de la FP, cette mesure est injuste et irresponsable. À l'inverse, la FSU exige que soit rapidement discutée la perspective d'une loi de Finances rectificative pour le retour à 100% de la rémunération en congé maladie, et pour créer les conditions budgétaires d'une revalorisation des carrières et des rémunérations. Ce ne serait que la juste reconnaissance du travail des personnels qui tiennent l'École à bout de bras. La dégradation des conditions de travail et l'état déplorable du remplacement dans le premier degré à Paris pèsent lourd sur nos collègues. Nombreux-ses sont celles et ceux qui arrivent au bout du rouleau et finissent par être placé-es en arrêt long.

D'autres choix budgétaires sont possible pour reconnaître leur travail : revalorisation du point d'indice et refonte de la grille indiciaire pour augmenter les salaires, choix de la formation continue, création massive de postes de brigades, d'enseignant-es spécialisé-es, amélioration des mutations et du choix du temps de travail, statut de fonctionnaire pour les AESH... La liste est longue et non exhaustive.

L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes doit être une exigence incontournable, la grève féministe du 8 mars sera l'occasion de rappeler nos revendications pour les droits des femmes travailleuses, chômeuses, sans emploi ou retraitées. Car rien n'est jamais donné, rien n'est jamais acquis pour l'égalité salariale, pour le temps de travail choisi, pour une retraite décente, pour prendre le temps de vivre tout simplement.

L'ambiance générale sur la Fonction publique et le discours sur la « débureaucratiation » tout droit inspiré des méthodes odieuses de gestion d'Elon Musk (pourtant atténué par rapport au précédent ministre) et la volonté d'affaiblir le statut des fonctionnaires demeurent, comme la logique de marchandisation des services publics. La FSU avec les personnels reste mobilisée pour la défense du Service public, rempart contre les idéologies nauséabondes d'extrême droite.

Pour en arriver au sujet qui nous réunit aujourd'hui, sur les 470 postes supprimés nationalement, près d'un quart sont retirés à l'Académie de Paris à la rentrée prochaine. Ces 110 suppressions s'ajoutent aux 280 des deux dernières années ! Nous ne nous résignerons jamais à ces suppressions massives qui se succèdent.

Cette année encore, le Ministère profite de la baisse démographique pour réaliser des coupes budgétaires, au lieu d'en faire un levier pour améliorer les conditions d'enseignement des professeur-es et les conditions d'apprentissage des élèves. La FSU-SNUipp Paris dénonce des suppressions de postes massives et cette dégradation continue du service public d'éducation.

Nous tenons à rappeler la mobilisation massive du mardi 11 février qui a conduit à notre boycott du CSA : près de 170 écoles étaient fermées et 60% d'enseignant-es étaient grévistes, plus de 1200 personnes étaient rassemblées devant le Rectorat pour exprimer leur colère et leur refus de ces suppressions massives de postes.

De nombreuses personnes venues défendre leur école ont passé la matinée dans le froid à attendre d'être reçues. (Nous souhaiterions d'ailleurs avoir un échange aujourd'hui au sujet des conditions d'accueil des délégations.)

La pétition intersyndicale contre la suppression des décharges de direction continue de grossir, elle a réuni plus 11 000 signatures à ce jour, dans plus de 400 écoles.

Aujourd'hui vous nous présentez un projet avec 198 fermetures de classes pour 21 ouvertures, 60 créations de postes de brigade et quelques mesures spécifiques. Pouvez-vous nous dire combien de postes vous avez en réserve ? Allons-nous passer la journée à essayer de vous convaincre pour ne faire bouger que 3-4 mesures ?

Remplacement

La situation catastrophique du remplacement dans le premier degré devrait à elle seule alerter sur l'état de notre école publique, et engendrer des créations de postes en grand nombre. Si plus de 80% des brigades sont affectés mais que seuls 70% des remplacements sont couverts, ce n'est pas un problème de gestion, c'est un problème de pénurie et les 60 créations de postes envisagées ne suffiront pas à résoudre les difficultés. D'ailleurs, parmi ces 60 postes combien seront véritablement consacrés à la brigade de remplacement puisqu'il est indiqué BD et TRS dans les documents ? Cette pénurie d'enseignant-es remplaçant-es a des répercussions importantes sur les conditions de travail des enseignant-es, sur l'organisation des écoles, sur la scolarité des élèves et sur la vie des familles. Pour la FSU-SNUipp, il est impossible de fonctionner à flux tendu comme cela semble prévu, pour que le remplacement fonctionne il faudrait qu'au moins 10% de l'effectif total d'enseignant-es soient consacrés au remplacement, il faudrait donc créer 200 postes de brigade !

De plus, la fusion des zones de remplacement et des différents types de brigades n'augurent pas une amélioration des conditions de remplacement. Nous avons eu l'occasion d'en parler en groupe de travail, mais nous émettons à nouveau de très fortes réserves sur le passage de 7 à 4 zones et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la gestion des personnels. Nous formulons la demande de maintien d'au moins deux gestionnaires par zone de remplacement et le maintien des missions dans la circonscription ou l'arrondissement de l'école de rattachement des

brigades. La FSU-SNUipp rappelle son opposition à la gestion centralisée du remplacement qui a éloigné la gestion du terrain (et malgré la qualité du travail de la cellule de remplacement). En ce qui concerne les fusions des différentes brigades, nous nous félicitons de la prise en compte de nos arguments concernant les brigades REP+ et de l'abandon de leur fusion, nous ne comprenons néanmoins toujours pas l'intérêt de fusionner les brigades ASH et FC dans la brigade banalisée. Pour notre syndicat cela signe la fin des formations continues remplacées et va accentuer les difficultés de remplacement de nos collègues enseignant sur des postes spécialisés. Nous insistons à nouveau pour que les enseignant-es missionné-es sur des postes spécialisés soient volontaires et formé-es pour y aller. Nous demandons donc à l'Académie de revenir sur ce projet de fusion des brigades.

Effectifs

Alors que notre système éducatif est à la peine pour faire réussir tous-tes les élèves, alors que la France se distingue par une corrélation inquiétante entre inégalités sociales et scolaires, et que notre académie est l'une de celles qui voient le privé prendre de plus en plus de place, ces saignées sur les postes d'enseignant-es du public sont particulièrement alarmantes.

On le sait, la réduction des effectifs par classes est l'un des leviers de la réussite scolaire et notamment des élèves les plus fragiles. La France, tout comme l'académie de Paris, se trouvent déjà bien au-delà des effectifs moyens de l'UE.

Les dédoublements et plafonnements des classes de GS, CP et CE1 portent l'exigence d'effectifs bas pour permettre la réussite et l'émancipation de tous-tes les élèves. Pour la FSU-SNUipp, cette baisse d'effectif doit avoir lieu partout et dans tous les niveaux de classe. Sur ce point, d'ailleurs, nous continuons à contester le positionnement de l'Académie qui choisit quel type de classe (dédoublée ou non-dédoublée) est concerné par les fermetures. Les équipes enseignantes doivent pouvoir organiser la structure pédagogique de l'école en fonction des réalités spécifiques et en tenant compte des contraintes règlementaires. L'Académie ne peut pas imposer un nombre de classes dédoublées et non dédoublées. Quelle est la réponse de l'Académie à une école qui organiserait sa structure pédagogique sans se soucier de ce nombre fluctuant de classes dédoublées et non dédoublées ?

Pour la FSU-SNUipp, des effectifs ne dépassant pas 22 élèves par classe, 18 en éducation prioritaire, 15 en Petite Section (PS) et Toute Petite Section (TPS) sont des conditions indispensables à la réussite des élèves.

ASH et Inclusion

Aucune création de postes de Rased, seulement 2 postes d'ERSEH (alors qu'ils-elles suivent à l'heure actuelle jusqu'à 300 dossiers). Les moyens humains pour réaliser l'inclusion - enseignant-es spécialisé-es et enseignant-es référent-es - ne sont pas à la hauteur de l'enjeu ! D'ailleurs l'Académie reconnaît elle-même que le plafond d'emploi d'AESH n'est pas suffisant pour couvrir toutes les notifications.

L'Académie le sait, l'inclusion et l'accompagnement des élèves en situation de handicap, ou la prise en charge d'élèves au comportement explosif, met nombre d'équipes enseignantes en difficulté. La FSU-SNUipp ne cesse de dénoncer le

manque de moyens humains et le manque d'accompagnement et de soutien de l'Institution face à ces situations qui génèrent de la souffrance chez les enseignant-es, chez les élèves et leurs familles. La cellule ECP est une première avancée à mettre au crédit de la pugnacité de la FSU depuis de nombreuses années, mais malgré cela, les fiches RSST d'enseignant-es qui craignent pour leur sécurité et celle des élèves se multiplient.

Comment l'école publique peut-elle se dire inclusive quand elle n'est pas en mesure d'offrir à tous-tes les élèves un cadre propice à leur développement, et aux enseignant-es un cadre de travail permettant de répondre au mieux aux besoins des élèves ?

Pour les 20 ans de la loi de 2005 sur l'inclusion, il est plus que temps de se donner réellement les moyens de réussir la scolarisation des tous-tes les élèves ! La recette : allègement des effectifs dans toutes les classes, moyens humains supplémentaires, abandon des PIAL, reconstitution des réseaux d'aides, places en établissements spécialisés, statut de fonctionnaire pour les AESH, formation et accompagnement des équipes !

Décharges de direction

L'annonce brutale en janvier de la suppression du régime actuel de décharges de direction vient parachever ce tableau désastreux. Les conséquences pour nos collègues en charge de direction, pour les collègues en charge de classe, pour les élèves et les familles, et en particulier celles les plus en difficultés, et enfin les conséquences pour le fonctionnement global de notre système scolaire seraient désastreuses. Nous avons eu l'occasion de vous l'exprimer à maintes reprises déjà, sans qu'aucune réponse satisfaisante ne nous ait été apportée.

Mais la profession, avec les parents d'élèves, ne se laissera pas maltraiter de la sorte. Notre employeur ne peut pas traiter de cette manière ses personnels et les élèves. La concertation annoncée par le Ministère avec la Ville et l'Académie sur le régime de décharge de direction n'a été consentie que sous la pression de nos collègues et des parents d'élèves.

Le 18 février les organisations syndicales parisiennes du premier degré se sont adressées à la Ministre et ont demandé à être reçues au Ministère. À ce jour, nous n'avons aucune réponse ! Lettre morte ! C'est intolérable. Quel projet portent le Ministère et l'Académie pour l'école publique à Paris, alors que l'enseignement privé y fait peser une concurrence de plus en plus lourde ? Qui, sinon les personnels et leurs représentant-es, avec le soutien des parents d'élèves, pour défendre une vision ambitieuse et émancipatrice de l'école publique pour toutes et tous ?

Par ailleurs, la fin de cette concertation (dont les organisations syndicales sont exclues à cette heure) est prévue après le mouvement intra départemental. Nous vous demandons donc Mme la Dasen comment va se passer le mouvement pour les 52 postes de direction concernés par une mesure et les 30 postes d'enseignant-es chargé-es de classe ? Au regard de cette situation instable, nous vous demandons solennellement de surseoir à la suppression des 25 ETP de décharges

de direction pour la rentrée 2025. Un moratoire est nécessaire le temps que les discussions aboutissent et que les revendications des personnels soient entendues !

Depuis plusieurs années nous dressons un tableau de plus en plus noir, mais la forte mobilisation de nos collègues nous conforte dans nos revendications. Si nous sommes réuni-es aujourd'hui sur le sujet de la Carte scolaire, cela ne nous fait pas oublier les attaques contre l'école publique qui se multiplient au plus haut niveau de l'état. Les mesures portées par les différents ministres ces dernières années ont grandement contribuées à dégrader le fonctionnement du service public d'éducation. Aujourd'hui, l'école publique va mal, elle peine à attirer et à garder ses personnels, elle peine à tenir ses promesses de réussite pour tous-tes les élèves et d'émancipation de chaque individu.

Les réponses apportées à ces constats, faits depuis trop longtemps, sont sidérantes ! Coupes budgétaires et réformes rétrogrades : manuels et méthodes imposées, multiplication des évaluations standardisées, marronnier des vacances qui seraient trop longues et des enseignant-es qui ne travailleraient pas assez...

Une école du tri social, réactionnaire et autoritaire ! Cette fuite en avant s'arrêtera-t-elle un jour ?

Notre réponse est oui ! Car les enseignant-es continueront à lutter pour préserver leur expertise et leur pouvoir d'agir, pour l'amélioration de leurs conditions de travail, pour des revalorisations salariales significatives, pour une école publique ambitieuse et pour la réussite et l'émancipation des tous-tes les élèves. Les enseignant-es parisien-nes sont mobilisé-es aujourd'hui, le seront encore la semaine. Avec leur représentant-es élu-es en CSA ils-elles sont déterminé-es à défendre un service public d'éducation de qualité !